



## **Centres d'appels - La situation salariale devient intolérable !**

Depuis plusieurs années les salariés des centres d'appels doivent se contenter de salaires de misère avec pour seule perspective de rester durablement au niveau du SMIC pour près de 80 % d'entre eux.

Pas d'augmentations au niveau de la branche depuis 2008. Pas d'augmentations non plus dans beaucoup d'entreprises à la conclusion de leurs négociations annuelles sur les salaires.

Qui plus est dans le contexte actuel de reprise annoncée de l'inflation, la situation salariale dans les centres d'appels devient résolument intolérable.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD réaffirment la nécessité d'une augmentation significative et immédiate des salaires.

Afin que les employeurs des centres d'appels respectent enfin leurs salariés, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD appellent tous les salariés-es des centres d'appels externes à une grande journée de mobilisations le 20 juin 2011.

Elles appellent les salariés-es des centres d'appels à participer massivement aux débrayages et actions organisées dans leurs entreprises.

Fait le 14 juin 2011